AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA VILLE DE KINGERSHEIM

Place de la Libération

68262 KINGERSHEIM

RAPPORT
du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ALPHA AUDIT

2 avenue de Bruxelles
68350 Didenheim
Adresse postale :
BP 31037
68050 Mulhouse cedex 1
Tél + 33 (0)3 89 44 55 55
fidurevision@fidurevision.fr
www.fidurevision.fr

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale du ressort de la Cour d'appel de Colmar
SARL au capital de 40 000 € - RCS Mulhouse B380469700 - APE 6420 Z - TVA intracommunautaire FR 24380469700

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
DE LA VILLE DE KINGERSHEIM
Place de la Libération

68262 KINGERSHEIM

RAPPORT
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA VILLE DE KINGERSHEIM** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels « Changement de réglementation comptable » concernant le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2022-06 appliqué par l'association et les impacts sur les comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DES MEMBRES DU BUREAU RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient aux membres du bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux membres du bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Didenheim, le 16 mars 2026

Le commissaire aux comptes
ALPHA AUDIT

Signé par Alexandra Stemmelin
Le 16 mars 2026



doc_r7O7
tx_DMZmb2ddXVy5

Alexandra STEMMELIN

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	624,92	624,92		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts	1 054,58		1 054,58	
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**1 694,50**	**624,92**	**1 069,58**	**15,00**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	103,99		103,99	52,51
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	5 614,23		5 614,23	5 614,23
Charges constatées d'avance				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	119 909,17		119 909,17	135 523,21
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**125 627,39**		**125 627,39**	**141 189,95**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**127 321,89**	**624,92**	**126 696,97**	**141 204,95**

ALPHA AUDIT
2 avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 53 55
Société de Commissaires aux comptes

Bilan passif

Postes		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droits de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
RÉSERVES			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projets de l'entité			
Autres réserves		125,94	125,94
Report à nouveau		90 167,82	80 264,38
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		9 513,08	9 903,44
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL FONDS PROPRES (I)	**99 806,84**	**90 293,76**
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		240,00	250,00
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 455,72	23 278,55
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		22 160,41	27 200,64
Produits constatés d'avance		34,00	182,00
	TOTAL DETTES (IV)	**26 890,13**	**50 911,19**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)		**126 696,97**	**141 204,95**

GUILLAUME HAEGY

ALPHA AUDIT
2 Avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux comptes

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	50 597,29	44 726,08
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	161 000,00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	194,72	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**211 792,01**	**44 726,08**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	8 068,53	7 322,51
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires	4 770,00	6 330,00
Cotisations sociales	191 104,53	185 268,16
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		158,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**203 943,06**	**199 078,67**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**7 848,95**	**-154 352,59**
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 664,13	2 256,03
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**1 664,13**	**2 256,03**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		

ALPHA AUDIT
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux Comptes

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**1 664,13**	**2 256,03**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**9 513,08**	**-152 096,56**
Produits exceptionnels (V)		162 000,00
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**162 000,00**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**213 456,14**	**208 982,11**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**203 943,06**	**199 078,67**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	18 508,08	23 670,18
Bénévolat	1 600,00	1 280,00
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**20 108,08**	**24 950,18**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	2 800,00	2 800,00
Prestations en nature	15 708,08	20 870,18
Personnel bénévole	1 600,00	1 280,00
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**20 108,08**	**24 950,18**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**9 513,08**	**9 903,44**

GUILLAUME HAEGY

ALPHA AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **126 696,97 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **9 513,08 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ALPHA AUDIT
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux comptes

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Description de l'objet social :

L'Amicale a pour objet de resserrer les lignes entre les agents municipaux, actifs et retraités. Elle accorde également certains avantages sociaux à ses membres actifs.

Suivi des engagements à réaliser :

L'Amicale bénéficie également de subventions octroyées par la ville de Kingersheim et par le Crédit Mutuel permettant le financement de ses activités sociales et culturelles.

S'agissant de subventions de fonctionnement, les comptes "689400 Engagement à réaliser sur subvention attribuée" et "194000 Fonds dédiés sur subvention d'exploitation" ne trouvent pas à s'appliquer.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

ALPHA AUDIT
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux comptes

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	
Bureaux	
Agencements	
Mobilier	5 à 10 ans
Travaux	
Matériel et outillage	
Matériel	
Outillage	
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Les présents états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation du plan comptable général, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Cette modernisation vise à simplifier la présentation des états financiers et à améliorer leur lisibilité grâce à des formats plus clairs et une annexe structurée avec des tableaux normés.
Cette réforme a eu pour impact sur les comptes annuels de l'association le reclassement des subventions en produits d'exploitations. Ces subventions apparaissaient auparavant en résultat exceptionnel.

ALPHA AUDIT
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissariat aux comptes

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	624,92			624,92
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	15,00			15,00
Prêts				1 054,58
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**639,92**			**1 694,50**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

ALPHA AUDIT
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux Comptes

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outil...						
Autres immobilisations corporelles			624,92			624,92
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**624,92**			**624,92**

ALPHA AUDIT
2 avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux comptes

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

ALPHA AUDIT
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux comptes

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts	1 054,58	600,00	454,58	
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	5 614,23	5 614,23		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	**6 668,81**	**6 214,23**	**454,58**	
Prêts accordés en cours d'exercice	1 404,58			
Rembours. obtenus en cours d'exercice	350,00			
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	126,00				126,00
Report à nouveau	80 264,00	9 903,00			90 167,00
Excédent ou déficit de l'exercice	9 903,00			390,00	9 513,00
TOTAL	**90 293,00**	**9 903,00**		**390,00**	**99 806,00**
Autres					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	**90 293,00**	**9 903,00**		**390,00**	**99 806,00**

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-34,00	Adhésions et chèques vacances 2026
TOTAL	**-34,00**	

ALPHA AUDIT
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55
Société de Commissaires aux comptes

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
FNP EB AUDIT CAC 2025	3 265,00	
CAP Prime médaille du travail	550,00	
TOTAL	**3 815,00**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires correspondent à la mise à disposition gratuite par la Ville de Kingersheim de salariés et d'un bureau.
Ces mises à dispositions sont valorisées par la ville à hauteur de :
- pour le personnel :
- 1 secrétaire (1 jour/semaine) soit 9 280,38 €
- 1 trésorier (1/2 jour/semaine) soit 6 427,70 €

- pour le bureau de 20m² sur le site TIVAL : 365 jours soit 2 800 €.

Les comptes présentent en bénévolat associatif uniquement les heures de préparation de l'assemblée générale et ses activités, hors temps de travail des salariés. Ce bénévolat est estimé à 1 600 €.